



Plan de communication et démocratie participative

FICHE ACTION N°25

COOPERATIONS INTERTERRITORIALES ET TRANSNATIONALES

Référence à l'Axe n°5 : Doter le territoire d'une véritable ingénierie et développer les coopérations avec les autres territoires.

Chef de file : Adn/Pays

MOTIVATION DE L'ACTION

Contexte de l'action et descriptif général :

Dans le domaine de la coopération intra ou internationale, le Territoire a développé peu de relations hormis les opérations classiques de jumelage de villes et une première expérience de l'Adn au titre d'un partenariat européen avec Interreg IIIB ENO « Freude am Fluss » pour une étude sur les zones inondables du val ligérien.

La seule expérience significative est menée par l'ISAT dont les relations internationales concernent aussi bien le corps enseignant que les élèves ingénieurs. En effet, cette école a intégré dans son cursus des stages ou semestres d'étude à l'étranger pour environ 35% de son effectif en 2008 avec un objectif de 100% à terme ainsi que des possibilités de doubles diplômes :

- avec la Chine depuis mars 2007
- avec l'Espagne (négociations en cours)

De plus, l'ISAT permet l'accueil d'enseignants et d'étudiants étrangers :

- Accueil ponctuel d'enseignants
- Accueil de thésards & post-doc étrangers
- Accueil d'étudiants étrangers sur l'ensemble des promotions (accord Wuhan-Chine, accord Amirkabir-Iran) après une période de préparation d'une année (formation intensive en français sur le campus de l'uB à Dijon + stage de découverte de l'entreprise d'une durée de 2 mois).

Dans la perspective de la création de sa filière énergétique (cf fiche action n°2) et afin d'atteindre la taille critique lui permettant d'asseoir sa pérennité, l'ISAT a établi des contacts avec des partenaires potentiels :

- Dans le monde universitaire :
La nouvelle équipe de recherche serait hébergée au sein de l'un des plus grands laboratoires de l'université de Bourgogne, l'Institut Carnot de Bourgogne. Ce rattachement devrait permettre l'établissement de synergie avec les autres enseignants chercheurs bourguignons et pourrait amener à l'ouverture de nouveaux axes de recherche en son sein.
En outre, des discussions ont été également ouvertes avec d'autres partenaires universitaires compétents et reconnus sur ce créneau : ENSPM (IFP, Paris), LME (Orléans), CNAM/Paris VI, Université de Pitești (Roumanie), UTP (Pétronas, Malaisie)

- Dans le monde industriel national :
Des contacts ont été pris (Renault, PSA) et les recommandations des équipes de recherches de ces grands groupes ont été intégrées dans la définition de l'équipement retenu

Objectifs de l'action

- En prenant modèle sur le principe du jumelage, le Territoire se propose d'engager des relations privilégiées en matière d'enseignement supérieur, de développement économique durable, de recherche et d'industrie avec un autre territoire européen ou hors UE.
- Mettre en place les premières réflexions en matière d'échange d'expériences et de coopération avec les agglos de Moulins et Bourges dans la perspective d'un réseau d'agglos.

Résultats attendus et impacts de l'action :

Les résultats attendus sont notamment, au travers d'échanges d'expériences et de coopérations renforcées, le développement de l'enseignement supérieur, des partenariats industriels et une synergie des politiques intercommunales dans le domaine de l'aménagement d'infrastructures de transports ou de communications (exemple TGV, A 77, réseau de communications électroniques ...), de la formation supérieure et de la recherche.

Contribution de l'action à la mise en œuvre de la stratégie de développement local (au regard du projet du territoire) et régional (au regard notamment des priorités d'intervention)

Cette action contribue au renforcement des dynamiques de partenariat et de collaboration avec les territoires voisins (Pays, Départements et Régions voisins).

Plus-values

Une démarche partenariale et concertée au niveau du Territoire. Affirmation de l'identité du territoire auprès des entités extérieures.

Caractère durable de l'action

La gouvernance : organisation de la concertation, de la prise de décision ainsi que de l'évaluation constituent les éléments déterminants de la démarche de développement durable de cette action.

TYPES D' ACTIONS ELIGIBLES et premières déclinaisons opérationnelles possibles (opérations)

1

Intitulé de l'action : Accompagnement du Territoire à développer des projets de partenariat (ex : appels à projets européens,...)
Prise en charge des frais de représentation du Territoire et/ou du porteur de projet

2	Intitulé de l'action : Echanges d'expériences avec les agglomérations de Moulins et de Bourges dans la perspective d'une mise en réseau des agglos.
----------	--

MAITRES D'OUVRAGE POTENTIELS

1,2	CD Pays, Adn
------------	--------------

CRITERES SPECIFIQUES ET CONDITIONS PARTICULIERES DE MISE EN OEUVRE

Caractère intercommunal	Eco-conditionnalité
	<u>Autres dispositions particulières :</u>

PREMIERS CADRAGES FINANCIERS

	Types de crédits (territoriaux/sectoriel)	Taux d'intervention (définition d'une fourchette)	Fléchage sur volet 1 ou volet 2
1.	Crédits territoriaux CRB	50% maximum	Volet 2
2.	Crédits territoriaux CRB	50% maximum	Volet 2

DISPOSITIFS D'EVALUATION

	Nombre de projets accompagnés. Degré de déploiement du réseau d'agglomération et nombre de thématiques abordées.
--	---